



Indignation et stupéfaction d'Ibuka France

Publié le 2 janvier 2020 sur le site d'Ibuka France

Ibuka France a écrit une lettre à la Présidente Directrice Générale aux Éditions Larousse pour réagir au contenu du dictionnaire Larousse Junior 2020 .

Notre association est stupéfaite et scandalisée de découvrir l'article publié sur le Rwanda dans l'édition LAROUSSE Junior 2020. Selon votre ouvrage, ce pays aurait donc été dévasté par « *la guerre civile entre les deux peuples qui l'habitent, les Hutu et les Tutsi* ».

Vingt-cinq ans après, vous ne pouvez pas ignorer qu'il s'agit d'un génocide. Plusieurs livres et articles ont été publiés à ce sujet. Des procès ont été tenus et des condamnations ont été prononcées. Un arrêt de 2006 du Tribunal pénal international qui siégeait à Arusha en Tanzanie, l'a consacré comme un fait de notoriété publique [V. notamment l'affaire n° IC-TR-98-44-AR73(C)].

En outre, depuis le décret n° 2019-435 du 13 mai 2019 « relatif à la commémoration annuelle du génocide des Tutsi », le génocide perpétré contre les Tutsi est entré dans la mémoire collective française et fait désormais partie des programmes d'enseignement.

A l'heure où il apparaît essentiel d'éduquer les jeunes à honorer la mémoire des victimes, pour les sensibiliser sur des valeurs de tolérance et le mieux vivre ensemble en paix, votre contribution sur le Rwanda est un contre-témoignage car elle prêche la banalisation d'un génocide.

Comment expliquer alors cet article ? Une incapacité à distinguer « guerre civile » et « génocide » ? Un parti pris négationniste ou un déficit d'information et de connaissances sur



l'événement majeur de la fin du XX^{ème} siècle ? Est-ce parce que c'est l'Afrique, ce continent où tous les chats sont noirs et dont il serait permis de parler sans chercher vraiment à le connaître ?

Nous exigeons des mesures appropriées pour réparer cette offense à la mémoire des victimes et stopper ce qui ressemble très fort à une tentative d'intoxication de la jeunesse.

Je vous remercie pour votre attention.

Marcel KABANDA, Président d'Ibuka France

Indignation et stupéfaction d'Ibuka France

Publié le 2 janvier 2020 sur le site d'Ibuka France

<https://ibuka.etiennedelambre.com/indignation-et-stupefaction-dibuka-france/>